



HAL
open science

Projet d'un système d'information au sein du secours populaire de Lille

Corinne Chraplak

► **To cite this version:**

Corinne Chraplak. Projet d'un système d'information au sein du secours populaire de Lille. Sciences de l'information et de la communication. 1999. dumas-01728755

HAL Id: dumas-01728755

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01728755>

Submitted on 12 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Corinne CHRAPLAK

**MAITRISE EN
SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA DOCUMENTATION**

Rapport de stage

**Projet d'un système d'information au sein du Secours populaire de
Lille**

Stage effectué du 1^{er} juin au 8 juillet et du 6 au 30 septembre 1999
Au Secours populaire de Lille
228, rue Solférino 59 000 Lille

Sous la direction de :

Christine Vanlancker, responsable universitaire
Lionel Lesschaeve et Pierre Outterhyck, responsables professionnels

**LILLE 3
UNIVERSITE CHARLES DE GAULLE
UFR IDIST**

Octobre 1999



Je tiens à exprimer toute ma gratitude à Jean-Louis Callens, Secrétaire Général de la fédération de Lille, pour m'avoir acceptée en temps que stagiaire, à Pierre Outteryck et Lionel Lesschaeve , responsables professionnels de mon stage, pour toute l'attention qu'ils ont portée à l'élaboration de ce rapport, mais aussi aux membres de l'association pour leur accueil.

Je remercie également mon responsable universitaire, Christine Vanlancker, pour ses précieux conseils et sa disponibilité, ainsi que Corinne Makowski, responsable de l'équipe Monde au Secours populaire français, pour son soutien.

TABLE DES MATIERES

| | |
|---|-------|
| Introduction | 2-3 |
| I. Présentation de l'association et évaluation des besoins documentaires | 4-11 |
| 1.1 Historique | 4-6 |
| 1.1.1 Origines..... | 4 -5 |
| 1.1.2 Dates..... | 5 |
| 1.1.3 Objectifs..... | 5-6 |
| 1.2 Le Secours populaire de Lille | 6-9 |
| 1.2.1 Création..... | 6 |
| 1.2.2 Structure et organisation..... | 6-8 |
| 1.2.3 Un nouvel aménagement : Cabannis..... | 8-9 |
| 1.3 L'évaluation des besoins documentaires | 9-11 |
| 1.3.1 Le fonds documentaire existant..... | 9 |
| 1.3.2 Les besoins informationnels et matériels..... | 10-11 |
| | |
| II. Recherche et traitement informationnels | 12-24 |
| 2.1 Détermination du champs de la recherche | 12-15 |
| 2.1.1 Définir l'objet..... | 12-13 |
| 2.1.2 Elaboration de l'arborescence..... | 13-14 |
| 2.1.3 Représentation graphique de l'arborescence..... | 15 |
| 2.2 Accès à l'information | 16-18 |
| 2.2.1 Les lieux spécialisés..... | 16 |
| 2.2.2 Les supports..... | 17-18 |
| 3.2 Choix des lieux de recherche | 18-20 |
| 3.2.1 En adéquation avec les attentes de l'association..... | 18-20 |
| 3.2.2 Liste des lieux de recherche..... | 20 |
| 4.2 Gestion informationnelle | 20-23 |
| 4.2.1 Evaluer les contraintes de gestion au sein de l'association..... | 20-21 |
| 4.2.2 Elaborer une stratégie de diffusion..... | 21-23 |
| | |
| III. Enjeux et contradictions d'une perspective informationnelle | 24-31 |
| 3.1 Améliorer l'organisation informationnelle de l'association | 24-27 |
| 3.1.1 Pour le personnel et les bénévoles..... | 24-26 |
| 3.1.2 Pour les bénéficiaires..... | 26-27 |
| 3.2 Enrichir le champ relationnel de l'association | 27-29 |
| 3.2.1 Au niveau des différents organismes et institutions..... | 27-28 |
| 3.2.2 Au niveau des intervenants extérieurs..... | 28-29 |
| 3.3 Un concept nouveau | 29-31 |
| 3.3.1 Les implications organisationnelles..... | 29-30 |
| 3.3.2 Les implications relationnelles..... | 30-31 |
| | |
| Conclusion | 32 |
| | |
| Bibliographie | 33 |
| | |
| Annexes | |

INTRODUCTION

La documentation n'a jamais été une réelle préoccupation pour le Secours populaire dont les soucis sont de régler en urgence les besoins humanitaires. Il n'existe donc pas véritablement de fonds documentaire structuré, et les moyens apparaissent limités. La démarche de l'association, faisant appel à une stagiaire en documentation, peut alors sembler surprenante. En effet, quelle mission pourrait lui être confiée ?

Ma présence qui s'appuie également sur un choix personnel et militant, résulte en fait d'un souci informationnel qui commence à émerger de l'organisme. Une association comme le Secours populaire peut-elle se contenter que de l'aide d'urgence ?

Pratiquer une collecte d'informations concernant l'action humanitaire, auprès d'organismes publics ou privés, en établir un plan de classement telles sont les directives qui m'ont été données au début de mon stage. Mais l'objectif sous-jacent du Secours populaire est d'inscrire ma mission dans un projet à long terme demandant un travail de réflexion s'articulant sur l'organisation d'un système d'information dans lequel s'intégreraient mes recherches consultables par les membres de l'association et les bénéficiaires.

Aussi, l'objectif de mon stage se révèle dans l'argumentation d'un *système d'informations*, et dans l'évaluation des besoins de l'organisme tout en tenant compte de ses priorités humanitaires et de ses possibilités d'organisation. Comment, dès lors, amener et gérer de l'information au Secours populaire de Lille, quand jusque là, aucune stratégie documentaire n'a été pensée ?

Loin d'être en contradiction avec les objectifs du Secours populaire, la création d'une banque d'information, articulée sur la vie de l'association, correspond aux nouveaux besoins qui émergent aujourd'hui. Ceux-ci sont réels, tant par rapport aux activités propres du Secours populaire, que par rapport à un public bénévole, de plus en plus diplômé, pouvant fréquenter l'association dans un but informatif. En effet, les actions menées par le Secours populaire nécessitent une connaissance approfondie des domaines ciblés (droit du travail, santé, logement, éducation...). De plus, l'idée d'aider un public en difficulté à se réinsérer dans le tissu social en lui mettant à disposition un système d'information appuie le bien-fondé du

projet. Enfin, ce dernier accroîtrait une fréquentation extérieure qui pourrait amener de nouveaux contacts.

Le plan que j'ai choisi de suivre pour l'élaboration de ce présent rapport reflète l'évolution de mon stage. La première partie présente l'association et les attentes d'un fonds documentaire afin de guider l'ordre des recherches. La deuxième partie explique le déroulement et les choix de ma démarche documentaire ainsi que les difficultés d'un plan de classement. La troisième partie, quant à elle, soulève les enjeux et les contradictions d'une perspective documentaire dans une association humanitaire.

I. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION ET EVALUATION **DES BESOINS DOCUMENTAIRES**

1.1 HISTORIQUE

1.1.1 Origines

L'action humanitaire, si médiatisée aujourd'hui, n'est pas née ces dernières années. Sans remonter à l'Antiquité, elle trouve sa source dans deux grandes traditions françaises : dans la charité, à savoir l'amour de son prochain pour le christianisme médiéval en Europe, et dans l'idée de fraternité issue du courant philosophique qui va de la Renaissance au Siècle des Lumières.

Encore au stade artisanal il y a vingt ans, l'action humanitaire connaît aujourd'hui un développement sans précédent, au point de devenir une véritable industrie.

Au lendemain de la Première Guerre Mondiale, se constitue dans différents pays européens des associations portant le nom de « Secours Rouge ». Celle qui agit en France se consacre surtout à la solidarité à l'égard des personnes emprisonnées, déportées, ou contraintes à l'exil par des régimes dictatoriaux. Des communistes, d'autres antifascistes, des intellectuels et des milliers d'anonymes y participent.

En novembre 1936, est créé le « Secours Populaire de France et des colonies ». On note ici la volonté de rassembler plus largement encore, les femmes et les hommes de toutes opinions. Cette activité humanitaire, construite sur de nouvelles bases, doit s'interrompre sous l'occupation nazie, l'association étant alors dissoute. Néanmoins, pendant la guerre, les anciens membres de l'association organisent, clandestinement, la solidarité envers les familles de prisonniers et de déportés.

En août 1944, les activités de solidarité reprennent et c'est le 15 novembre 1945 que naît le Secours populaire français.

Le Secours populaire a considérablement évolué. Son orientation, ses règles de conduite se sont renouvelées et n'ont que peu de rapport avec ce qu'ils étaient il y a cinquante ans. La

chronologie qui va suivre illustre cette ascension.

1.1.2 Dates

1945

Création du Secours populaire français, il comporte aujourd'hui près de 900 000 adhérents.

1983

Agrément du SPF comme Association nationale d'éducation populaire.

1985

Le SPF est reconnu d'utilité publique .

1989

Les Etats généraux de la solidarité organisé par le SPF ont lieu à Toulouse.

1991

Le SPF est déclaré Grande Cause Nationale, il l'est de nouveau en 1994, avec d'autres associations œuvrant contre l'exclusion.

1992

Le jury du grand prix Stratégies de la publicité décerne la mention « Intérêt public » à la campagne du SPF.

Cette reconnaissance, l'association le doit en partie au bien-fondé de ses objectifs.

1.1.3 Objectifs

« Offrir un soutien matériel et moral en pesant non sur les causes mais sur les conséquences. »

Cette phrase extraite du numéro spécial 50 ans de Convergence n°153, mensuel de l'association, résume l'esprit de l'organisme.

La préoccupation première du Secours populaire est d'agir sur le « long terme », c'est à dire de tout mettre en œuvre pour aider les gens à retrouver leur dignité, à restructurer leur personnalité, et à les réinsérer dans le tissu social. Ce qui n'exclut cependant pas l'aide d'urgence (aide alimentaire, aide au logement).

Disons que l'idée est de combattre les tendances de l'assistanat, très fortes dans notre société.

Dans cette perspective, l'information, en tant qu'« *élément de connaissance* »¹, doit être privilégiée.

Ces précisions me paraissent utiles pour bien comprendre la nécessité d'un accès à l'information qui « *est maintenant reconnue comme base essentielle du progrès des sociétés* »².

1.2 Le Secours populaire de Lille

1.2.1 Création

Le Secours populaire de Lille, fut créé en 1945 après la Seconde guerre mondiale. Il connut plusieurs locaux, d'abord chez des particuliers, puis place du Vieux Marché, et rue Solférino en 1976 avec une rénovation entre 1989 et 1990. La transformation est intéressante car elle répond à une volonté « d'humaniser » encore davantage l'accueil du public. Un espace bureau avec des locaux séparés permet, en effet, de réceptionner les gens individuellement. De plus, est créé un coin pour les bénévoles afin de faciliter leur travail en groupe.

1.2.2 Structure et organisation

Le Secours populaire du nord est une des plus importantes fédérations départementales de l'organisation nationale. En plus de ses charges d'aide humanitaire, elle gère l'ensemble des activités du Secours populaire et supervise les liens des comités locaux, environ 210, avec le national. En fait, la fédération essaie de faire prendre en charge les grandes orientations de l'organisme national par les comités locaux. Elle a le souci d'aider les comités à se développer, à se structurer, à recevoir des moyens, à partager les collectes qui sont ensuite distribuées aux publics défavorisés.

La fédération emploie une vingtaine de salariés, sans prendre en compte les personnes travaillant dans le cadre de la réinsertion.

¹ Extrait du *Guide pratique des techniques documentaires* de C. Guinchat, Y. Skouri. Edicef, 1996. p.13

² Ibid

Elle fonctionne avec trois sources de financement :

- les subventions générales ou liées aux activités de l'association accordées par la région ou le département, parfois par certaines communes
- les collectes effectuées lors des campagnes de l'organisme
- les dons

Le bâtiment actuel de la rue Solférino s'élève sur trois étages :

• **le rez-de-chaussée** a été spécialement aménagé pour faciliter la réception du public.

bureau de l'accueil

Locaux séparés : pour recevoir individuellement les personnes

Coin des bénévoles : ont pour charge de solliciter les donateurs, et de s'occuper de certaines activités de l'association.

• **le premier étage**

salles de réunion

secteur RMI : financement, suivi des dossiers.

secteur vacances :

- créer les conditions pour que des enfants défavorisés puissent être accueillis dans des familles du nord, et inversement que des enfants de notre région puissent partir.
- Développer l'idée des « vacances en famille ».
- Gestion de la colonie de vacances située à Clermont-Ferrand.
- Aide internationale : recevoir, pour une période définie, des enfants de pays en difficultés afin de leur donner de meilleures conditions de vie.

• **le deuxième étage**

bureau du secrétaire général, Jean-Louis Callens et de son assistante. Assure trois fonctions essentielles :

- liaison avec le national
- relations publiques, c'est à dire la liaison avec l'extérieur de l'association (subventionneurs et associations amies)
- cohérence de l'association par les liens avec les comités, et par rapport à l'application de la stratégie qui a été mise en place.

Service financier qui gère les relations financières avec les comités, et le national. Il prend également en compte les demandes de subventions, les collectes.

- **le troisième étage**

Service de la culture et de la formation

- accès à la culture pour tous, aussi bien en tant qu' « usager », qu' « acteur ».
- formation dans le cadre de l'insertion professionnelle

Service de la solidarité internationale

Service informatique

Service des archives qui se trouve à Roubaix

Service entrepôt, installé rue Cabannis où sont stockées et gérées les marchandises découlant des collectes. En échange d'un chèque de 50F, et ce une fois par mois, ces marchandises sont redistribuées sous forme de libre-service, comme dans un supermarché.

L'entrepôt de Cabannis va d'ailleurs devenir le nouveau local officiel de la fédération.

1.2.3 Un nouvel aménagement : Cabannis

En 1997, le Secours populaire acquiert une usine désaffectée de 6500m² rue Cabannis, dans le quartier de Fives. Le local, par sa superficie, son emplacement, semble tout à fait répondre aux besoins croissants de l'association. L'idée de regrouper les différents services de Solférino avec l'entrepôt et le libre-service sur un quadruple espace, et de plus dans un quartier dit « populaire », séduit la fédération de Lille. « Cabannis » sera donc, à partir du mois de décembre 1999, le troisième et nouvel emplacement du Secours populaire du Nord.

L'aménagement reposera donc sur quatre espaces :

- accueil et travail des bénévoles
- administration
- Centre de formation, et cellule d'insertion avec des ateliers occupés par un public en situation de « réinsertion » pour le tri des vêtements, pour une remise à niveau d'appareils informatiques à destination des pays du sud.
- culture : lieu d'exposition, espace scénique...

L'actuel local de la rue Solférino ne devrait pas être vendu. Plusieurs projets concernant son occupation sont actuellement à l'étude.

1.3 L'évaluation des besoins documentaires

1.3.1 Le fonds documentaire existant

La première étape de cette évaluation consiste à répertorier le fonds documentaire déjà existant. La constatation que je peux établir à l'issue de cette tâche, est que les supports documentaires apparaissent très réduits.

En fait, le fonds documentaire se constitue pour l'essentiel :

- de quelques ouvrages datant pour la plupart d'avant les années 1990. (annexe I)
- de la revue mensuelle de l'organisation nationale du Secours populaire *Convergence* (annexe I), ainsi que du journal local et trimestriel de l'association, *Nord Solidarité* (annexe I)
- des quotidiens auxquels est abonnée la fédération : *La Voix du Nord*, *l'Humanité*, *Nord Eclair*
- des bulletins de liaison de l'association
- de coupures de presse concernant les articles rédigés à partir des activités de l'association.
- archives de l'association dont les éléments antérieurs à 1990 ont été déposés au centre des archives du monde du travail

Du fait, entre autre, d'un fonds documentaire limité, aucun système d'information structuré n'a été, réellement, à ce jour mis à l'étude. Il faut rappeler, et nous revenons toujours au même problème, que l'information et la documentation ne s'intègrent pas dans les priorités du Secours populaire qui répond avant tout aux urgences de l'humanitaire.

Les besoins sont pourtant réels, comme nous le confirme la suite de l'évaluation.

1.3.2 Les besoins informationnels³ et matériels

La création d'une structure documentaire faciliterait, dans un premier temps, le travail des membres de l'association sur ce qui concerne notamment :

- la recherche de nouveaux partenariats
- la connaissance des champs d'intervention de l'association, comme par exemple la géographie, l'économie, la démographie, le régime politique des états pour lesquels l'aide internationale s'impose.
- l'aide informationnelle pour les publics en difficulté sur leurs droits et leurs possibles recours.

La collecte d'information pourrait d'abord s'articuler autour de quelques thèmes :

- philosophique et historique : comprendre ce qu'est la pauvreté, son évolution, sa « quantité », ses différentes formes...
- juridique : connaissance des lois établies et des droits du citoyen (travail, logement, santé, éducation...)
- économique : études sur le potentiel de certaines entreprises susceptibles de devenir de futurs partenaires.
- géographique : indications sur les états bénéficiant de l'aide humanitaire
- culturel : rendre la culture accessible à tous

Au niveau structurel et fonctionnel, l'aménagement d'un local spécifique, avec un matériel de rangement et un matériel logistique pour le classement et la consultation des sources, s'avère indispensable.

Il faut également insister sur la participation et la motivation du personnel qui s'annoncent déterminantes pour la réussite de ce projet.

Il faut bien prendre conscience que, financièrement, l'association ne sera pas en mesure de se doter d'un important fonds documentaire ; ce n'est d'ailleurs pas l'objectif. Mais aussi qu'elle a toujours, jusqu'à présent, fonctionné sans système informationnel particulier.

³ Etude des besoins et attente des utilisateurs actuels ou potentiels, d'un système d'information documentaire à créer ou à rénover.

L'essentiel, nous l'aurons compris, est que l'information réponde aux besoins des missions de l'organisme, qu'elle soit adaptée aux moyens matériels de la structure, et surtout qu'elle soit facilement exploitable par les membres de l'association. Ma mission consiste donc à prendre en compte cette situation budgétaire et fonctionnelle pour proposer un système peu onéreux, efficace, et accessible.

L'évaluation des besoins informationnels nous conforte dans la nécessité d'une structuration. Néanmoins, une réelle politique de forme comme de fond s'impose.

La collecte d'information et l'élaboration d'un plan de classement vont permettre une évaluation pratique des possibilités et un cadrage du projet documentaire.

II. RECHERCHE ET TRAITEMENT INFORMATIONNELS

2.1 DETERMINATION DU CHAMP DE LA RECHERCHE

2.1.1 Définir l'objet

« La démarche documentaire suppose d'abord une réflexion à dominante intellectuelle, qui peut être plus ou moins approfondie et plus ou moins nécessaire selon les cas. »⁴.

La première opération consiste à procéder à une délimitation du champ dans lequel la recherche va se dérouler, en fonction notamment de la nature des informations que l'on souhaite découvrir.

Il faut donc définir l'objet sur lequel va porter la recherche et réfléchir sur les conséquences que cette définition peut impliquer.

L'objectif d'une partie de ma mission s'annonce dans « la recherche d'informations (documents ou contacts), auprès d'organismes publics ou privés, couvrant le secteur de Lille, sur tout ce qui concerne l'action humanitaire ». Le champ s'avère très vaste. Aussi, afin de ne pas disperser l'étude, l'élaboration d'une arborescence⁵ permettrait d'orienter la démarche informationnelle, ainsi que de préétablir un système de classement⁶ pour les données recueillies. Sans omettre, évidemment, que celles-ci doivent d'abord alimenter les différents services du SPF. C'est pourquoi, les domaines répertoriés dans l'arborescence, ainsi que les termes associés sont établis à partir des actions menées par l'association.

Exemple d'actions en rapport avec les domaines et les termes associés :

- Campagnes « don-action »
- Collectes « précarité-solidarité »

⁴ Extrait de *Initiation pratique à la recherche documentaire*, de J. Louis Loubet del Bayle, l'Harmattan, 1997.

⁵ Classification des informations qui permet leur consultation par choix successifs, en allant du général (le tronc), au particulier (les branches).

⁶ Instrument logique, permettant de regrouper méthodiquement et systématiquement les documents en catégories plus ou moins précises pour faciliter leur différenciation et leur exploitation.

Ces activités, représentées dans l'arborescence par sept domaines, se placent, bien-sûr, au cœur de l'action humanitaire devenant tout naturellement le sujet de l'arborescence. Les domaines sont complétés par l'association de termes touchant à des objets voisins qui pourront aider à leur connaissance et à leur compréhension.

2.1.2 Elaboration de l'arborescence

L'arborescence est une étape importante dans ma démarche informationnelle. Elle permet de guider mes choix de recherche pour la collecte d'information, et ainsi de « visualiser » les besoins informationnels de l'association.

Je suis d'abord partie des causes que défend le SPF (ex : les droits de l'homme), pour les répertorier dans l'arborescence sous forme de domaines. Pour cela, je me suis documentée au centre de documentation « Tiers-Monde » à Lille. Celui-ci possède, en effet, des ouvrages traitant des organismes humanitaires et de leurs actions. Les différents domaines de l'arborescence sont extraits du *Répertoire des organisations non-gouvernementales* dans le domaine du développement durable⁷. Ces domaines marquent les objectifs du SPF :

« Soutenir, dans l'esprit de la déclaration des droits de l'homme, au plan matériel, sanitaire, médical, moral et juridique les personnes et leurs familles victimes de l'arbitraire de l'injustice sociale, des calamités naturelles, de la misère, de la faim, du sous-développement et des conflits armés. »⁸

Ces domaines peuvent ensuite être développés par des termes illustrant les actions menées par l'association (ex : l'emploi, dans le domaine de l'insertion). Ces termes aideront à comprendre les priorités que soutient le Secours populaire.

Ils ont été répertoriés à partir du fonds documentaire de la fédération, notamment quelques numéros du journal mensuel de l'association, *Convergence*, du journal local et trimestriel *Nord Solidarité*, des différents bulletins de liaison du SPF, mais aussi à partir de quelques-uns des services de la fédération (ex : le service « vacances » pour le domaine de l'éducation, le service « collecte » pour le domaine de la solidarité).

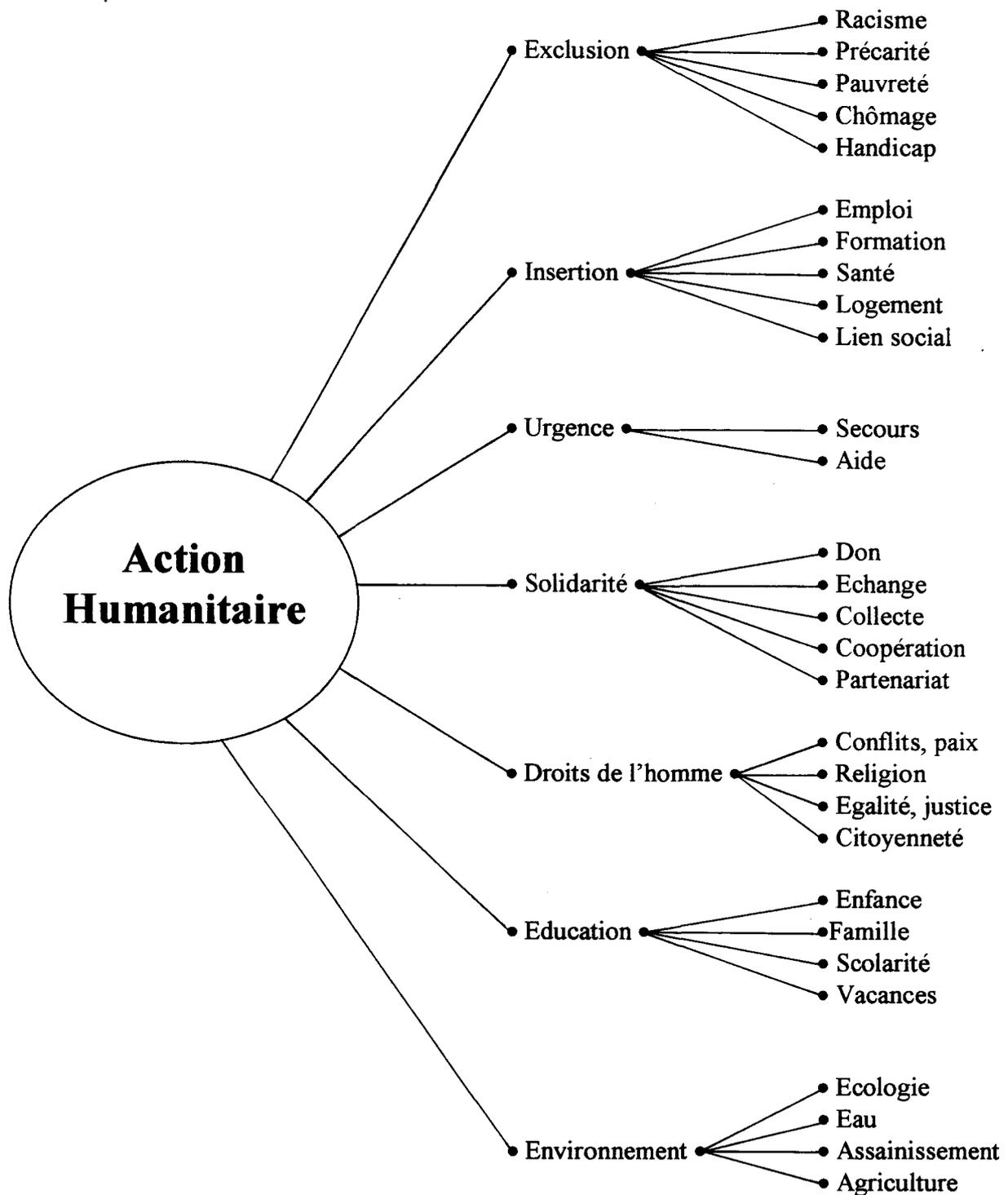
Maintenant que le sujet de l'arborescence, les domaines ainsi que les termes associés sont

⁷ *Répertoire des organisations non-gouvernementales dans le domaine du développement durable*, Tome 1. OECD 1996.

⁸ Ibid. Extrait p 265.

établis, la représentation graphique peut s'effectuer. Nous partirons du sujet général, l'action humanitaire, pour progresser vers les thèmes particuliers.

2.1.3 représentation graphique de l'arborescence



Légende :

- Sujet de l'arborescence

- Domaines étudiés

- Termes génériques à l'intérieur de chaque domaine

2.2 ACCES A L'INFORMATION

Dans la perspective du projet documentaire, et donc dans le souci d'établir des contacts, cette étape s'avère essentielle.

2.2.1 Les lieux spécialisés

L'information, rappelons-le, c'est la matière première sur laquelle vont s'exercer les techniques documentaires. Elle est contenue dans des supports dénommés « documents ».

Lorsque l'on recherche un document, c'est vers les lieux spécialisés prévus à cet effet, qu'il faut s'orienter c'est à dire essentiellement les bibliothèques et les centres de documentation. Néanmoins, le secteur public ou semi-public offre également de larges possibilités en ce domaine : administrations, mairies, instituts pédagogiques, centres documentaires, associations mettent , dans la plupart des cas, leurs services à la disposition du public.

L'action humanitaire se trouve au cœur de ma démarche informationnelle. C'est donc vers des structures spécialisées dans ce domaine, ou du moins dans les sciences sociales que je dois orienter mes recherches.

Annuaire et répertoires spécialisés, minitel, me fournissent les premières adresses vers lesquelles orienter ma démarche. De ces lieux d'informations se nouent des contacts qui m'amènent vers d'autres structures.

L'intérêt de ma mission n'est pas tant de collecter des documents, puisqu'aucune cellule documentaire n'est organisée, mais surtout de savoir où chercher l'information. La collecte permet en fait de visiter les lieux d'information adaptés aux domaines touchant à l'action humanitaire, de m'informer sur ce qui existe et pourra éventuellement servir à l'association, ainsi que de lier des contacts avec les responsables de ces différents centres en leur faisant part du projet du Secours populaire.

Les services de documentation utilisent des supports dans lesquels se trouvent l'information. Ces derniers peuvent être de différents types.

2.2.2 Les supports

En matière de documentation écrite, dans les lieux observés, l'essentiel des sources de cette documentation est constituée par des livres⁹ et des publications périodiques.¹⁰ Dans certaines grandes structures comme le Conseil Général du Nord-Pas de Calais ou le CRDP (Centre régional de documentation pédagogique) de Lille, on trouve également des ouvrages à caractère général, tels les annuaires spécialisés¹¹, répertoires¹² de bibliographies (ex : répertoire Papyrus) et catalogues¹³ qui recensent tous les types de livres ou de publications existants ou disponibles.

A côté de leur diffusion traditionnelle en version papier, une consultation sur CD-ROM¹⁴ (Myriade, pour les publications périodiques) ou Electre (pour la recherche multicritère sur auteur, titre, sujet, année, éditeur ou collection) ou sur minitel¹⁵ (3615 Electre, 3617 CCN¹⁶) peut être possible.

*« L'informatique documentaire est l'ensemble des applications de l'informatique à la documentation ».*¹⁷

Il permet de stocker un énorme potentiel de données informationnelles, ainsi qu'un usage très rapide pour la recherche.

*« Le développement des banques de données¹⁸ a été provoquée par deux évolutions techniques : le progrès des capacités de stockage de l'information et l'essor des moyens de télécommunication. Ces deux progrès sont à l'origine des deux nouvelles ressources documentaires que sont les livres électroniques¹⁹ et le réseau Internet*²⁰ ».*²¹

⁹ Constitués de feuillets imprimés réunis pour former un volume autonome relié ou broché.

¹⁰ Constitué par un ensemble de feuillets imprimés réunis en volume mais dont la publication est continue dans le temps, selon un rythme de parution, ou périodicité, régulier et déterminé.

¹¹ Publication donnant des renseignements divers (liste d'adresses) valables pour une année.

¹² Inventaires méthodiques d'informations.

¹³ Répertoires établis à partir des stocks des producteurs. Ils permettent de savoir ce qui est disponible sur le marché et à quel prix.

¹⁴ Permet le stockage de données numériques. Son utilisation requiert un lecteur qui est connecté à un micro-ordinateur compatible.

¹⁵ Annuaire électronique

¹⁶ Catalogue collectif national des publications en série.

¹⁷ Extrait de *Informatique documentaire* de A. Dewese, Paris, édition Masson 1993, p 8.

¹⁸ Ensemble d'informations dont la présentation a été normalisée et qui sont réunies dans un fichier que l'on peut interroger.

¹⁹ Livres incluant l'image, le son et l'image animée.

²⁰ Réseau multimédia international qui peut-être consulté à partir d'un micro-ordinateur et d'un modem.

Seulement, ces supports ne sont pas accessibles au public dans tous les centres documentaires, comme nous le verrons dans la partie suivante.

En ce qui concerne le réseau Internet, j'ai pu le consulter au sein même du SPF du nord, qui a d'ailleurs créé son propre site. Grâce à quelques adresses de sites obtenues par les différents contacts établis lors de ma démarche de recherches, j'ai pu recueillir des informations intéressantes, comme nous le montrera le classement de la collecte. Dans le cadre de ma mission, la connaissance d'adresses de sites, spécialisés dans l'action sociale et humanitaire était préférable. La recherche par « mot-clé »²² donnait des résultats souvent trop denses et trop éparses.

Après avoir étudié les lieux et les supports d'information dans leur généralité, nous allons établir une liste des centres documentaires consultés. Celle-ci servira de repère au SPF pour obtenir un type d'information précis.

3.2 CHOIX DES LIEUX DE RECHERCHE

3.2.1 en adéquation avec les attentes de l'association

Une partie de ma mission repose sur la recherche d'information. L'essentiel est donc de savoir où trouver des sources informatives traitant des mêmes préoccupations que l'association, et donc susceptibles de répondre à ses besoins.

Dans un premier temps, mes investigations se tournent vers les associations humanitaires et les centres sociaux couvrant la région (annexe II). Le problème est que ces structures sont rarement dotées d'un centre documentaire. Les informations que je récolte concerne uniquement leurs actions dans leur généralité. Ces informations me parviennent par courrier avec le nom de la personne responsable, à contacter pour des informations complémentaires. Les renseignements sont concentrés dans des brochures informatives (annexe II).

Ceci reste cependant très intéressant pour la fédération. En effet, ces associations ou centre

²¹ Ibid note 1, p 156.

²² Terme retenu pour l'indexation d'un article ou d'un ouvrage. Une combinaison de descripteurs ou de mots clés permet d'en caractériser le contenu.

sociaux interviennent souvent pour des causes bien précises. Exemple : l'association ADEC NORD pour la défense et l'entre-aide des chômeurs (Annexe II).

Le contact établi, le SPF, pourra, en cas de besoin, se rapprocher de ces structures et donc amener un travail en collaboration sur des sujets communs.

La deuxième partie de ma démarche informationnelle concerne les centres documentaires proprement dits. Ces derniers se situent toujours dans l'optique de l'action sociale et humanitaire.

Afin de « cadrer » avec le projet du SPF, concernant la mise en place d'une *banque d'information*, ces structures documentaires doivent satisfaire plusieurs critères :

- Etre ouvertes au public.
- Etre accessibles géographiquement (arrondissement de Lille) pour être rapidement consultés (informations d'urgence).
- Avoir des horaires d'ouverture adaptés à ceux de l'association.
- Disposer d'un fonds documentaire dont les thèmes abordés se rapprochent de ceux ciblés par le SPF (ex : la santé, le logement, l'exclusion, la solidarité nationale et internationale...)

annexe III

La liste des lieux consultés répond à ces quelques exigences. Ainsi, ces centres documentaires spécialisés permettront, dans un premier temps, au Secours populaire de puiser une partie de ses informations nécessaires à ses objectifs (ex : rapport sur les handicapés retiré au Conseil Général) puis, de comprendre et d'étudier leur fonctionnement afin d'en reprendre les principaux éléments pour l'élaboration du projet (en fonction évidemment des moyens mis à disposition de l'association).

Le contact, là encore, n'est pas à négliger. Par exemple, le documentaliste responsable du *centre documentation Tiers-Monde* à Lille m'a proposé ses conseils pour le choix du logiciel documentaire, ainsi que pour l'établissement de la base de données.

La documentaliste de la *Maison de l'Intégration* de Roubaix met à ma disposition, et m'autorise à emprunter tout document susceptible de répondre aux besoins de l'association

(alors que la consultation se fait sur place).

A l'issue de la consultation de ces lieux, j'ai décidé d'établir une liste répertoriant les quelques critères évoqués précédemment, et de guider ainsi le SPF dans ses démarches informationnelles.

3.2.2 Liste des lieux de recherche

Voir annexe IV

4.2 GESTION INFORMATIONNELLE

La gestion consiste à traiter les documents selon un système préétabli permettant de les retrouver, de les consulter facilement et rapidement. Elle doit être pensée avant toute autre opération.

4.2.1 Evaluer les contraintes de gestion au sein de l'association

Au niveau structurel comme au niveau fonctionnel apparaissent des « contraintes » pour gérer l'information. Il faut, en effet, tenir compte de plusieurs paramètres propres au Secours populaire :

- Les membres de l'association et les bénévoles ne sont pas formés, pour la plus grande partie d'entre-eux, pour consulter de la documentation (sur une base de données, par exemple).
- Ne sont pas familiarisés avec les techniques et outils documentaires.
- N'ont pas de motivations premières, puisqu'ils n'ont pas encore pris conscience de l'intérêt du projet. La consultation de supports informatifs n'est pas à priori leur priorité. La rendre accessible par une base de données simple, par des requêtes simplifiées et une représentation graphique facilement compréhensible sont nécessaires.
- Le public attendu est un public souvent en difficulté, voire même en grande difficulté sociale, pour qui la simple lecture d'un document peut poser problème.
- Le budget est limité car il est prioritairement investi dans l'aide d'urgence. Les moyens

matériels seront donc réduits. Il semblerait néanmoins, que dans sa nouvelle structure de Cabannis, la fédération du SPF souhaite développer les interfaces informatiques avec le public des bénéficiaires : des postes d'ordinateur pourraient être mis à leur disposition ; une aide humaine serait alors apportée à ces utilisateurs novices.

Afin de fonctionner dans les meilleures conditions possibles, la gestion informationnelle doit être organisée selon ces évaluations humaines, matérielles, et financières.

« Gérer, c'est savoir évaluer et juger, coordonner et contrôler, décider et faire exécuter, avec le souci de maximiser la qualité et de minimiser les coûts. Gérer, enfin, c'est prévoir. Sans prévision, pas de gestion correcte. »²³

Après avoir élaboré les contraintes de gestion au sein de l'association, nous allons pouvoir penser à une stratégie de diffusion.

4.2.2 Elaborer une stratégie de diffusion

Si l'on tient compte des « exigences et priorités informationnelles » de l'association, l'information sur le sujet demandé devra être précise, obtenue au moment voulu, le plus facilement possible, et la moins coûteuse possible.

Les informations concernant l'action humanitaire, que j'ai pu récolter, font l'objet d'un premier plan de classement. Celui-ci a été élaboré selon les moyens actuels, c'est à dire non-informatisés. Mais cette approche de classification permet de répertorier les divers champs d'action de l'association, et donc d'en connaître les besoins informationnels.

Le plan de classement (dont un extrait sur le domaine de l'exclusion est présenté en annexe V) suit le schéma de l'arborescence. Il classe ainsi les documents en fonction des actions et activités menées par le SPF.

La documentation recueillie se compose essentiellement de brochures informatives, de rapports, de bulletins, de bilans traitant des thèmes inscrits dans l'arborescence. Elle est classée, pour le moment, dans des classeurs divisés en parties, elles-mêmes divisées en sous-parties.

Exemple : voir annexe VI

Partie insertion

Sous-partie : emploi

La méthode adoptée pour ranger les différents types de documents a une grande importance car elle sera ensuite à l'origine de la rapidité de la recherche et de la logique de la diffusion. »²⁴

L'établissement d'une base de données s'inscrit dans le projet de l'association. En effet, dans les secteurs de la documentation et de l'information, la part de l'informatique a beaucoup évolué depuis quelques années. L'arrivée des micro-ordinateurs, dont la puissance et la convivialité ne cessent de croître et les prix diminuer, a complètement modifié la situation. Il se crée désormais toute une gamme de matériels et de logiciels dotés de toutes les fonctionnalités nécessaires à une bonne gestion de sa propre base de données.

Dans le cadre de notre projet, les gains attendus par l'informatisation sont de plusieurs ordres :

- rapidité et efficacité dans la recherche (interrogation sur plusieurs champs)
- circulation plus fluide de l'information
- analyse de l'information ou analyse du contenu du document

Ainsi, l'utilisation d'un logiciel doit être simple, rapide, efficace et son coût abordable.

La difficulté dans l'élaboration d'un classement informatisé, en ce qui concerne notre récolte d'information, est la diversité des documents recueillis : beaucoup de littérature grise²⁵ où la normalisation²⁶ ne peut s'appliquer intégralement (par exemple au niveau de l'ISBN²⁷, de l'ISSN²⁸, ou même de l'auteur), alors que certaines informations s'imposent.

Exemple de deux supports informatifs ne répondant pas aux mêmes normes bibliographiques :

²³ Ibid note 19, p 215.

²⁴ Ibid, p198.

²⁵ Désigne des documents hors-commerce, qui ne transitent pas par des circuits habituels de diffusion, mais qui ont souvent une valeur irremplaçable (compte-rendus de congrès, actes de colloques, études, rapports...)

²⁶ Standard de description de données et d'échange de données

²⁷ International Standard Book Number, numéro international normalisé pour les ouvrages.

²⁸ International Standard Serial Number. Numéro international normalisé pour les publications en série)

- *Contre l'exclusion : une loi, 43 mesures concrètes*. Rapport d'information de l'Assemblée Nationale, n°1062, juillet 1998, déposé par la mission d'information commune sur la prévention et la lutte contre les exclusions, présenté par J. Le Garrec, A. Cacheux et V. Neirtz, députés. ISSN : 1240 831 X
- *Bilan Formation-Emploi 1997*, document réalisé pour le Conseil Régional dans le cadre des travaux de suivi du schéma prévisionnel des formations.

Nous nous apercevons que la présentation bibliographique présente des différences (absence de précisions concernant l'auteur et le numéro d'identification du document pour la seconde référence).

Le logiciel *Express*, qui m'a été recommandé par le centre *Documentation Tiers-Monde*, permet la création d'une base de données et répond en partie aux particularités de notre plan de classement :

- création et exploitation de la base de données simplifiées :
 - entrée des données suivant le schéma de l'identification d'un support informationnel (pour un livre, annexe VII). On peut y intégrer le domaine, la catégorie (pratique pour un document appartenant à la littérature grise), ainsi que le résumé et la critique, la base contenant une description physique des documents (description bibliographique), et une description de leur contenu (analyse documentaire).
 - possibilité de recherche par titre, auteur, domaine...(annexe VII)
- Logiciel peu onéreux : 159 Francs

Son utilisation s'adapte au profil des utilisateurs potentiels de l'association, surtout si nous le comparons à d'autres logiciels exploitant des bases de données (Access par exemple, dont le système d'exploitation est beaucoup plus lourd, et demande de ce fait des connaissances techniques approfondies).

Le logiciel *Express* pourrait donc convenir au profil informationnel du projet de l'association.

Cette stratégie gestionnaire conforte les possibilités de l'association à mettre en place une structure d'information. Cependant, certaines particularités d'un organisme humanitaire sont aussi à prendre en compte afin d'élaborer au mieux notre projet.

III. ENJEUX ET CONTRADICTIONS D'UNE PERSPECTIVE INFORMATIONNELLE

Mettre en place une banque d'information au sein du Secours populaire nécessite des objectifs bien définis, et surtout adaptés au type de la structure et de ses publics. Cette perspective s'inscrit dans un processus à long terme, contrairement aux objectifs de la fédération qui se fondent principalement et jusqu'à aujourd'hui, sur la pratique de l'urgence. C'est pourquoi le terme « informationnel » plutôt que « documentaire » semble plus approprié pour qualifier le projet. Nous devons donc prendre en compte les spécificités de l'organisme pour élaborer une véritable réflexion, et donc parvenir à convaincre l'ensemble de ses dirigeants et de ses membres de la nécessité de l'opération.

En effet, les enjeux sont considérables si l'on pense aux avantages organisationnels et à l'enrichissement structurel et relationnel qu'une telle entreprise pourrait apporter à l'association. En même temps, une telle mutation rencontre des obstacles humains et matériels inhérents à la vie et à l'histoire de la structure.

3.1 AMELIORER L'ORGANISATION INFORMATIONNELLE DE L'ASSOCIATION

Comme j'ai pu déjà l'évoquer, la mise en place d'une structure informationnelle au sein de l'organisme permettrait une circulation plus rapide et plus efficace de l'information, autant pour le personnel que pour les bénéficiaires.

3.1.1 pour le personnel et les bénévoles

L'information intervient à tous les niveaux de l'association. Chaque activité, chaque action menée nécessitent une connaissance approfondie du champ d'intervention. Si l'on prend l'exemple d'une intervention en faveur d'un pays particulièrement touché par le virus HIV, on

s'aperçoit que l'information est capitale pour :

- connaître la réalité de la situation
- disposer d'éléments statistiques
- avoir une approche culturelle du pays concerné par le fléau (pourquoi le sida est perçu comme une fatalité qui entraîne un rejet des personnes malades)
- savoir si un plan d'action national a été décrété
- connaître les programmes mis en place pour la solidarité des victimes du pays concerné, ainsi que les expériences associatives qui existent déjà dans le pays
- s'informer sur les expériences pilotes qui sont menées dans un pays de même culture
- nouer les liens pour clarifier le projet

Des besoins informationnels peuvent aussi apparaître pour certaines campagnes décidées annuellement par l'association, comme « la campagne vacances ». Chaque année, le SPF propose à des familles ou à des enfants un séjour en vacances, en colonie, en famille d'accueil, en gîte, dans le cadre d'accueils collectifs organisés par les comités d'entreprise. Les besoins sont importants puisque aujourd'hui 40% des gens de notre région ne partent pas en vacances. Parallèlement, malgré les efforts de l'association et les propositions offertes, beaucoup de places restent vacantes : cette année le dispositif mis en place par le secrétariat au tourisme a ouvert 7000 places de séjour pour des familles en difficulté. Ces places ont été proposées en juin à 5 associations caritatives, et seules 1000 environ ont pu être prises. Dès lors, un service informationnel pourrait être mis en place pour :

- savoir pourquoi telles catégories de famille ne partent pas, et à partir de là, intervention sur une population
- rechercher les organismes spécialisés dans le domaine des vacances, ainsi que d'éventuels partenariats
- inciter les bénévoles et comités à intervenir en ce domaine

Nous avons insisté sur la priorité de l'urgence dans l'activité humanitaire. Il ne faut cependant pas omettre que l'information peut également servir l'urgence. Là encore, un exemple d'intervention va démontrer cette remarque.

Lors de la campagne menée envers les populations des Balkans, certains bénévoles ont

regretté un manque d'informations sur la situation des pays concernés, sur la vie quotidienne de ses habitants, sur les structures associatives existantes. Certes, le SPF n'a pas pour tâche de mettre en avant les causes de la misère, des drames ou des difficultés, mais ne pas mettre en avant, ne signifie pas méconnaître ces situations.

Une cellule documentaire faciliterait donc grandement la tâche des acteurs de l'humanitaire qui sauraient où chercher l'information, et pourraient ainsi l'exploiter dans des conditions optimales.

Les acteurs, mais aussi les bénéficiaires sont « demandeurs » d'informations.

3.1.2 pour les bénéficiaires

Dans ce rapport, j'appelle « bénéficiaires » les personnes recevant l'aide du Secours populaire, qu'elle soit matérielle ou morale. N'oublions pas que la philosophie développée par le SPF ne sépare pas les bénéficiaires des bénévoles : en effet, le but de l'association est de permettre aux bénéficiaires de se prendre en charge, et de participer à la solidarité sous différentes formes. Néanmoins, les bénéficiaires sont à la recherche d'informations spécifiques qui peuvent les aider à quitter leur statut « d'assistés ». Pour ce public, le projet intervient principalement :

- au niveau juridique
- au niveau social et culturel

Sur le plan juridique, une base informationnelle mettrait à leur disposition des moyens leur permettant de s'informer sur leurs droits de citoyen, sur leurs recours éventuels en cas de difficultés (perte d'emploi, de logement, situation familiale complexe...)

Sur le plan social et culturel, la structure apporterait aux bénéficiaires d'avantages de repères sur le monde extérieur. En effet, ceux qui fréquentent l'association ont souvent une formation scolaire réduite. Pour eux, la lecture d'ouvrages conceptuels n'apparaît pas comme un acte spontané. L'idée est de leur donner le maximum d'outils pour qu'ils deviennent autonomes et retrouvent leur dignité.

« Dans une société postindustrielle, ceux qui désirent prendre vraiment part à la vie de la

communauté ont besoin, outre la nourriture, les vêtements et le toit, une éducation adaptée ainsi que des moyens modernes de communication et d'information que sont une télévision, un téléphone et un ordinateur. »²⁹

L'accès et l'utilisation de l'information peuvent donc s'insérer dans le processus de la réinsertion sociale (recherche d'emploi, de stage, de formation). De plus, cette orientation pourrait « alimenter » le projet de formation prévu au sein de la fédération. En effet, pour leur rendre l'information accessible, il faut leur en donner les moyens certes, mais il faut surtout les éduquer à une démarche informative, les sensibiliser à l'intérêt personnel que leur procurera celle-ci.

Ainsi, en cette fin de XX^e siècle, pour agir ou retrouver sa citoyenneté, le public doit disposer d'outils l'habilitant à appréhender et à comprendre le monde qui l'entoure.

Dans le cadre du projet, l'ouverture sur l'extérieur pourrait apporter des contacts supplémentaires à l'association qui étendrait davantage son rayonnement.

3.2 ENRICHIR LE CHAMP RELATIONNEL DE L'ASSOCIATION

Une association humanitaire a besoin d'étendre son champ relationnel afin d'ouvrir de nouvelles perspectives de partenariat, de partager ses plans d'actions, de faire connaître ses activités, et de trouver éventuellement de nouveaux donateurs et de nouveaux bénévoles.

3.2.1 au niveau des différents organismes et institutions

L'importance que revêt l'établissement de liens avec d'autres structures documentaires n'est plus à démontrer. Par ce biais, le Secours populaire peut prétendre à travailler en relation avec d'autres associations humanitaires, mais aussi avec des organismes publics et parapublics.

L'exemple du contact avec le Centre de Ressources et d'Echanges de la Maison de l'Education à Roubaix est tout à fait significatif (Annexe VIII). Ce centre a organisé un réseau

²⁹ Extrait du *Monde Diplomatique*, du 6 septembre 1999.

de partenaires avec différents centres documentaires de la métropole lilloise, afin de connaître ce qui se fait en ressources humaines, technologiques, et documentaires sur la région. Il s'agit de s'informer sur le fonctionnement des structures adhérentes :

- le public
- les horaires
- l'effectif du service
- les domaines couverts
- l'informatisation (type de logiciel utilisé, CD ROM, réseau internet mis à disposition du public, minitel)
- le prêt
- le support de la documentation
- Le volume du fonds documentaire
- les productions du centre de documentation
- le réseau documentaire ou le partenariat

Au nom du Secours populaire, je me suis engagée à participer à la prochaine réunion d'information qui a lieu le 28 septembre, et au cours de laquelle je pourrai faire connaître le projet de l'association.

Ce type de contact peut donc permettre de mieux cerner les attentes des futurs utilisateurs en dehors du public ciblé par le SPF.

3.2.2 au niveau des intervenants extérieurs

Au delà des bénéficiaires et bénévoles, une banque d'information amènerait un autre public, peut-être spécialisé dans des domaines précis se rapprochant par exemple de l'action sociale et de l'action internationale, tels les enseignants, les étudiants, les sociologues, psychologues, des intervenants sociaux, des techniciens de différents domaines...

En effet, l'humanitaire devient un phénomène de société de plus en plus important. Il intéresse un nombre grandissant de personnes. Ceci élargirait le champ communicationnel en engageant un échange de connaissances, d'idées, de savoir-faire qui s'intégrerait parfaitement

dans la philosophie et la culture de l'association.

Les besoins s'avèrent donc réels. L'émergence d'un système d'information commence à être prise en compte par l'association comme le prouve ma présence en temps que stagiaire. Les bénévoles vont approfondir leur rôle d'interface entre les partenaires et les bénéficiaires, ils donneront ainsi tout son sens à la philosophie de l'association. Pour ce faire, ce réseau informationnel doit se structurer de manière organisationnelle et relationnelle.

3.3 UN CONCEPT NOUVEAU

Cet aspect s'inscrit au cœur du débat de l'association. Actuellement, le Secours populaire a mis à disposition du plus grand nombre des cahiers d'expression libre « Le dire pour agir » (Annexe IX). Ainsi, les gens en difficulté et plus largement tout un chacun peuvent prendre la parole, faire connaître leurs besoins, leurs rêves, leur volonté d'agir, et donc offrir un faisceau d'informations. Renforcer l'écoute, conduire de nouvelles expériences d'entre aide, explorer des champs nouveaux d'intervention (culture, sport et loisirs) seront au cœur du prochain congrès national du SPF qui se tiendra à la mi-décembre dans le lieu symbolique qu'est le futuroscope.

C'est pourquoi j'y reviens dans cette dernière partie en insistant sur les réalités dont il faut tenir compte pour la conception du projet.

3.3.1 Les implications organisationnelles

Aucun local, pour le moment, n'est aménagé pour gérer la masse d'informations. L'exploitation des données amène obligatoirement, ce que j'appelle une « instrumentalisation » de la documentation. Celle-ci doit pour se déployer prendre en compte plusieurs critères :

- les besoins des structures de l'association (salariés et bénévoles qui font interface)
- le choix des partenaires (l'association choisira-t-elle de multiplier ses liens avec les institutions ou plutôt avec d'autres associations humanitaires)
- les souhaits des bénéficiaires (ces bénéficiaires sont des gens en difficulté ou grande

difficulté, maîtrisant peu les technologies nouvelles et les concepts, parfois même ne maîtrisant pas le français)

- l'état de réflexion de l'association sur cette « nouveauté ». Nous avons vu à quel point elle semble contradictoire avec la pratique d'urgence de l'association.
- les moyens humains et matériels qui pourront être mis en œuvre.

Comme nous le faisons remarquer, des obstacles peuvent contrarier cette mise en place. L'association est devant un choix. Elle peut réduire ses activités à l'aide d'urgence, et ceci nécessite déjà beaucoup d'efforts et d'intelligence. Aujourd'hui, la fédération compte 30 000 donateurs, 73 comités locaux, 7000 bénéficiaires mensuels des libre-service de la solidarité, plus de 20 000 familles aidées régulièrement. Mais l'association peut aussi, sans négliger son activité traditionnelle, s'ouvrir à d'autres formes d'intervention qui s'inscrivent dans un temps plus long : elle prendra ainsi en compte les besoins nouveaux exprimés par les bénéficiaires déjà repérables dans l'analyse des cahiers « Le dire pour agir ». Elle s'inscrira de manière durable dans les dispositions prévues par la loi sur les exclusions (Loi Aubry, annexe ou par les circulaires du Secrétariat du Tourisme relatives aux vacances pour tous. Comme nous l'avons dit, ces choix vont être au cœur du prochain congrès. Mais néanmoins, il semble que la Fédération du Nord ait déjà choisi de prendre en compte cette seconde option. Il est certain que même ce choix fait, des contraintes budgétaires seront toujours là pour restreindre son plein développement. Donc, nous devons présenter des propositions qui tiennent à la fois compte des besoins des bénévoles, des partenaires et des bénéficiaires, mais aussi des moyens que pourra dégager l'association sans mettre en cause son avenir. Il va de soi que le choix de matériel évoqué dans la seconde partie tient compte de cette réflexion qui sous-tendait notre introduction.

Aux implications organisationnelles s'ajoutent des implications relationnelles.

3.3.2 Les implications relationnelles

L'importance de l'accès à l'information pour tous est loin de faire encore l'unanimité au sein de l'association. Seuls les dirigeants ont réellement pris conscience de la nécessité du projet. Ainsi, celui-ci doit s'inscrire dans une perspective fédératrice qui réorganiserait les relations entre les bénévoles. Une « révolution informationnelle » ne peut s'élaborer que dans un processus à long terme. L'entrée en pratique du projet requiert une formation approfondie qui

touche le personnel et les bénévoles. Cette formation implique une prise en compte d'un système d'information au sens organisationnel, où l'aspect relationnel entre les bénévoles et les bénéficiaires de la fédération s'avère capitale. Les relations s'étendront aussi avec les usagers extérieurs à l'association, de là l'emploi du terme « fédérateur » pour qualifier l'objectif.

Le développement d'une base de données regroupant les informations touchant aux différentes activités de l'association amènera une synergie entre les membres et les bénéficiaires.

CONCLUSION

La mise en place d'un système d'information au sein du Secours populaire s'inscrit dans un processus à long terme. De toute évidence, les enjeux étudiés dans ce présent rapport appuient l'intérêt du projet.

Bien qu'intervenant prioritairement dans l'urgence, l'association ne peut plus, à l'heure actuelle, ignorer la nécessité d'une organisation informationnelle, qui de plus interviendrait en faveur de ses membres et de ses bénévoles, afin de leur faciliter le travail pour les causes qu'ils défendent.

D'ailleurs, ma présence à la fédération de Lille en temps que stagiaire en documentation, démontre ce souci qui commence à émerger de la part des dirigeants de l'association.

Ma mission s'est révélée instructive sur le plan universitaire et très enrichissante humainement. Elle m'a poussée vers une progression logique et s'est intégrée dans une véritable réflexion : d'une « simple » collecte d'information, je suis parvenue à établir un projet, celui d'un système d'information au sein de l'association. Ce cheminement a commencé avec beaucoup d'interrogations et de perplexité de ma part, pour aboutir à une totale confiance dans le résultat de mon étude.

L'investissement que j'ai apporté à la diffusion de ce projet m'a permis d'évaluer et donc de comprendre concrètement les enjeux informationnels qui se profilent à tous les niveaux de notre société, mais m'a aussi permis de réfléchir aux stratégies matérielle et humaine que ces nouvelles pratiques requièrent.

A l'issue de ce stage, je suis convaincue que mon travail profitera aux membres et aux bénévoles de l'association, ainsi qu'aux bénéficiaires, pour qui la mise en place d'une cellule informative, sera une ouverture sur le monde extérieur qui leur est souvent devenu clos.

BIBLIOGRAPHIE

LOUBET DEL BAYLE Jean-Louis, *Initiation pratique à la recherche documentaire*, Paris, L'Harmattan, 1997, 124 p. ISBN : 2-7384-6113-1

BATIFOULIER Christian et Du PASQUIER Marie-hélène, *Organiser sa documentation et savoir consulter d'autres sources*, Paris, Editions du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes, 1990, 101 p. ISBN : 2-85900-044-5

GUINCHAT Claire et SKOURI Yolande. *Guide pratique des techniques documentaires* volume 1, Vanves, EDICEF, 1996, 303 p. ISBN : 2-841-29204-5

CHAUMIER Jacques, *Les techniques documentaires*, PUF, Paris. 1994, 127 p., collection « Que sais-je ? », n° 1419. ISBN : 2-13-044822-4

RANJARD Sophie et GRUBER Benoît, *Les 400 mots de la documentation et des technologies associées*, Paris, 2H Editor, 1996, 91 p. ISBN : 2-912066-00-X

DEWEZE André, *Informatique documentaire*, Paris, Masson, 1993, 292 p. ISBN : 2-225-84184-5

Numéros de *Convergence*, mensuel de la solidarité, édité par le Secours populaire français.

Numéros de *Nord-Solidarité*, journal local trimestriel de la Solidarité, édité par les fédérations du Nord et du Pas-de-Calais du Secours populaire français.

ANNEXE I



OURS
POPULAIRE
NÇAIS

Sortir du surendettement P. 10

Après le séisme en Turquie P. 18

Les réfugiés oubliés P. 20

CONVERGENCE

Mensuel de la solidarité
édité par le Secours
populaire français
septembre 1999
Numéro 185. 5 F



uessant, août 1999

SÉJOURS D'ÉTÉ

album des vacances p4
EC LE SPF, LA JOIE DES GRANDS DÉPARTS

Urgence reconstruction en Turquie et au Kosovo, p 18

Nord Pas-de-Calais COMMANDE



Michel Delebarre, maire de Dunkerque

Oubliées de l'été 8-000 à Malo-les-Bains



place à votre générosité

DOCUMENTATION SECOURS POPULAIRE **(Pierre-Lionel)**

◆ Daniel Lemonier, Yvan Ingenbleck

Les malnutritions dans les pays du tiers-monde

Edition Inserm, 1986.

ISBN : 2 85598 3088

◆ Jean-Louis Bianco, Pierre Lamy

L'aide à l'enfance

Ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale, 1980

ISSN : 9 256 081 6

◆ Michel Autes

Travail social et changement social

Analyse d'une action de recherche en milieu défavorisé

Etude CAF

Caisse d'allocations familiales de Lille

CNAF Paris, 1981

ISSN : 0526 6076

◆ *Les termes de la relance économique*

Ministère de l'économie et des finances du Congo

Juin 1996

◆ Daniel Lemonier, Yvan Ingenbleck

Les carences nutritionnelles dans les pays en voie de développement

Edition Karthala et Acct, 1989

ISBN : 2 86537 235 9

◆ *La situation des enfants dans le monde*

Fonds des Nations Unis pour l'enfance

UNICEF, 1987

◆ *Les cahiers de la sécurité intérieure*

Les métiers de l'urgence

n° 22, Trimestre 4, 1995

IHESI Paris 1995

ISSN : 1150 1634

◆ *Les cahiers de la sécurité intérieure*

Les technologies de sécurité

n° 21 Trimestre 4 1995

IHESI Paris 1995

ISSN : 1150 1634

◆ E. Boltanski

L'enfance handicapée

Edouard Privat Editeur, Toulouse, 1977

ISBN : 2 7089 2342 0

◆ Publication du centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations

Le maintien à domicile des personnes handicapées

n°4, Trimestre 4, 1979

ISBN : 2 902 402 17 1

R. Vergnaud

Précis du droit du travail

Librairie Istra, Paris 1968

◆ *Ailleurs et demain a vingt ans*

préface de Gérard Klein

Edition Robert Laffont, Paris 1990

ISBN : 2 221 06786 X

◆ Comité français pour la réhabilitation des Rosenberg

Les amants de la liberté

◆ G. Noiret

Sur tous les tons

La solidarité Secours Populaire

Edition Messidor, Paris 1986

ISBN 2 209 058007

◆ Antoine Vaccaro

Communication et collecte de fonds

Guide pratique à l'usage des associations et fondations

Edition Chopin, 1987

Actes du colloque « *Santé et développement dans le Tiers-monde* »

Médecins du SPF

Paris, Décembre 1985

◆ Claude Massu

Une politique du logement pour la France

Confédération nationale du logement

Edition La Courtille, 1977

ISBN 2 720 7 0051 7

◆ **Tableaux économiques Nord Pas de Calais**

INSEE Année 1995

ISBN : 2 11 052215 1

◆ Bernard Lescot
Législation du travail
Sécurité Sociale 81/82
Editions André Casteilla, Paris 1981
ISBN 2 7135 0399 X

Revue des études coopératives mutualistes et associatives
La solidarité en action n° hors série
Paris, Septembre 1987

◆ A. Guedj, J. Girault
Le Monde
Humanisme, objectivité et politique
Editions sociales, Paris 1970

◆ Rolando Carrasco
Les « prisonniers de guerre » au Chili
Editions de l'agence de Presse Novosti
Moscou, 1977

◆ *Amnesty International*
Uruguay
1976

◆ E. Labarca
Combattants pour la cause du peuple
Luis Corvalan
Editions de l'agence de presse Novosti
Moscou, 1975

◆ Témoignages sur le soulèvement du peuple palestinien dans les territoires occupés par Israël
Les pierres qui t'ont fait renaître
Editions Contexte 1988

◆ *La RDA se présente*
Verlag Zeit im Bild
Edition 4

◆ Jacques Chonchol
Chili : De l'échec à l'espoir
Edition du Cerf, Paris 1977
ISBN : 2 204 01077 4

◆ Jean-Pierre Debris, André Menras
Nous accusons
Rescapés des bagnes de Saïgon
Les éditeurs français réunis, 1973

♦ ***Les cahiers de la sécurité intérieure***

Délinquances quotidiennes

IHESI n°23 Trimestre 1 1996

♦ Chow Ching Lie

Concerto du fleuve jaune

Edition Robert Laffont

Paris, 1983

ISBN : 2 7242 3963 6

♦ ***Loi sur les représentations populaires locales et leurs institutions en République démocratique allemande***

Edité pour le compte de la fédération des élus locaux de la RDA

♦ ***Dans les prisons du Brésil***

Dossier édité par le Comité de Solidarité France Brésil

♦ **Chili : Parti communiste du Chili**

1976

♦ Union générale des travailleurs sénégalais en France

Qui est responsable du sous-développement ?

Editions François Maspero, Paris 1975 ISBN : 2 7071 0766 2*

♦ Pablo Neruda

L'Espagne au cœur

Editions Denoël, Paris 1938

♦ André Jacques

Chili un peuple brode sa vie et ses luttes

Cimade, Paris 1977

ANNEXE II

ASSOCIATIONS

Contacts établis par téléphone ou courrier. Structures associatives ne disposant pas de service de documentation ouvert au public.

- **Amnesty International**

Paris 01 49 23 11 11

Centre de diffusion

2, rue Delesalle

59800 Lille

03 20 30 66 58

Fax : 03 20 57 44 89

Organisation mondiale reconnue d'utilité publique, s'efforçant d'obtenir la libération des personnes détenues, où que ce soit, du fait de leurs convictions, de leur couleur, de leur sexe, de leur origine ethnique, de leur religion, à condition qu'elles n'aient pas usé de violence.

Envoi de documents par M. Perrin

- **Association des paralysés de France**

233 rue Nationale

59000 Lille

03 20 57 99 84

Envoi de documents

- **ATD Quart-Monde**

107, avenue du Général Leclerc

95480 Pierrelaye

Association humanitaire

Envoi de documents

- **Croisade des Aveugles**

89 rue Royale

59800 Lille

03 20 74 64 30

Association défendant la cause des non-voyants

En suspend pour cause de déménagement

- **Foyer de cultures populaires Bois Blanc**

5, rue Colli

59000 Lille

03 20 22 85 01

Associations humanitaires, d'entraide, d'action sociale

Envoi de documents

- **Peuples Solidaires**

8, rue Eluard

59710 Avelin
03 20 64 96 56

Mouvement pour le solidarité mondiale, membre du CRID (Centre de recherche et d'Information pour le Développement).

Envoi de documents

• **Les Restaurants du cœur**

8, rue Athènes
75009 Paris

Envoi de documents

• **Secours catholique**

39, rue de la Monnaie
59800 Lille

03 20 55 62 33

03 2051 32 44

03 20 63 26 20

Mission au service des pauvres

Envoi de documents

• **Survie-Nord**

132, rue de Londres
59420 Mouvaux

03 20 36 15 30

Contact : Anne Merckaert

Association pour l'aide publique au développement

Envoi de documents

• **SAFIA**

32, rue de Rivoli
Lille Fives

PEUPLES SOLIDAIRES
RÉGION LILLOISE
6, Rue Colbert
59420 MOUVAUX
Tél. 20 24 71 04
CCP 4141.88.Z Lille

PEUPLES SOLIDAIRES

RÉGION LILLOISE
6, Rue Colbert
59420 MOUVAUX
Tél. 20 24 71 04
CCP 4141.88.Z Lille



**peuples
solidaires**

Membre du CRID
Centre de Recherche et d'Information pour le Développement

17, place de l'Argonne
75019 PARIS
Tél. (16-1) 40 35 17 28

CCP PARIS 8.018.66.Z

ADEC-NORD

Siège Social
VILLENEUVE D'ASCQ

L'INFO N°15

Association de Défense et d'Entraide des Chômeurs

L'INFO est disponible gratuitement

⇒ Pour Villeneuve d'Ascq :

Dans les Mairies, les Centres Sociaux, à la Mission Locale, à la Maison d'Accueil et du Tourisme, à la Maison des Droits de l'Homme

⇒ Dans les environs :

Dans les Mairies de Lille-Fives, Hellemmes, Tressin, Anstaing, Chéring, Mons en Baroeul, Wattrelos, Baisieux

Vous voulez participer ?

Lille-Fives et Mons-en-Baroeul

Pour que les chômeurs puissent se rencontrer plus nombreux et d'une manière plus conviviale permanences regroupées à Villeneuve d'Ascq
Métro Ligne N°1 -station Hôtel de Ville
☎ 03 20 43 50 58

Villeneuve d'Ascq

de 14h30 à 16h30
Le 1er et le 3e jeudi du mois
(permanence-réunion)
Maison des Droits de l'Homme
89, chaussée de l'Hôtel de Ville

En cas d'urgence

Mme Thérèse Vermuse
Présidente
22, rue de l'Abbé Cousin
5993 Villeneuve d'Ascq
☎ 03 20 84 08 25

Le mot de la Présidente

Le droit à la santé et le droit à la culture

Je viens de vivre une période un peu perturbée et ayant vécu, pour cause d'opération, un court séjour à la clinique, j'ai pu constater combien cela coûte cher de se garder en « bonne santé ». J'ai la chance d'avoir une bonne couverture sociale, ayant une bonne mutuelle comme on dit !

J'ai trouvé normal d'être bien soignée et je ne comprends pas que cela ne puisse pas être un droit pour tous. J'espère que grâce à la Couverture Maladie Universelle - C.M.U. - les 500 000 personnes qui vivent en situation de précarité médicale pourront avoir accès à ce droit fondamental. Je me félicite de cette avancée vers plus de justice.

Il en va de même pour la culture. La joie par les livres devrait pouvoir débiter dès l'enfance car c'est tout petit qu'on devient un grand lecteur. Aussi, j'aime les bibliothèques de quartier où les enfants peuvent se rendre librement après en avoir appris le goût de la lecture avec l'école. Malheureusement, il faut un encouragement familial qui n'existe pas toujours. Et puis, la culture c'est tellement de lire, la musique, le théâtre, la danse, tout cela sera facile pour ceux qui ont des ressources modestes.



Tous les moyens sont bons pour connaître notre histoire, nos origines, découvrir le monde, les mondes... Si la journée du refus de la misère du 17 octobre faisait avancer d'un pas la possibilité de s'instruire et de se soigner ça serait formidable.

Je termine en citant cette phrase de l'Abbé Pierre : « La misère juge le monde et la seule guerre qui vaille, la seule guerre juste, c'est la guerre à la misère ». ♦ Thérèse Vermuse

A PRÉPARER CHAQUE MATIN

Prenez deux décilitres de patience
Une tasse de bonté
Quatre cuillères de bonne volonté
Une pincée d'espoir,
Une dose de bonne foi

Ajoutez deux poignées de tolérance

Un paquet de prudence
Et quelques brins de sympathie
Une poignée de cette petite plante rare
Qu'on nomme humilité
Et une grande mesure de bonne humeur

Assaisonnez de beaucoup de bon sens
Laissez mijoter

Et vous obtiendrez une bonne journée.

Nostalgie ?

Elle pend sous le garçon, mais ce n'est pas érotique...

Devinette de Gilberte,
âgée de 80 ans !



La cédille

Un grand merci à ceux qui nous aident financièrement et par leurs engagements

Rappel : La cotisation pour 1999 reste fixée à 30 francs (Plus pour ceux qui le peuvent - Moins pour ceux qui ne le peuvent pas)
Chèque libellé à l'ordre de l'ADEC-NORD et à adresser à au siège 22, rue de l'Abbé Cousin, 59493 Villeneuve d'Ascq

ANNEXE III

Travail social

les traités
le fonds documentaire
Conseil Général généralités
ad - spécificités

associations

- généralités

Famille

- généralités
- interactions familiales
- séparation
- femmes

personnes âgées

- généralistes
- santé
- maltraitance
- habitat
- dépendance
- établissements
- maintien à domicile
- accueil familial

personnes handicapées

- généralités
- enfance handicapée
- polyhandicap
- handicap mental
- ~~vieillesse~~ vieillissement
- établissements
- accessibilité

protection de l'enfance

- généralités
- A. S. E.
- placement
- enfants en danger
- maltraitance
- abandon / adoption
- droits de l'enfant
- abus sexuels

jeunesse

- généralités
- Santé
- psychologie
- communication
- politique de la jeunesse
- enseignement / culture
- Insertion
- délinquance

PDI

protec^o maternelle
et infantile

- généralités
- conception / procréation
- maternité / naissance
- petite enfance
- Santé
- psychologie
- développement de l'enfant
- modos de garde
- enseignement / culture

Santi

- g n ralit s
- in galit s
-  pidemiologie
- maladies
- cancer
- SIDA
- Toxicomanie
- alcoolisme
- vaccination
- h pital
- d cis
- g n tique
- psychiatrie
- professionnels

Stats, divers, ESF

- statistiques
- divers religion
- divers informatique
- E.S.F.

pauperté . exclusion

- g'ncialit'és
- SDF
- h'bergement
- illettrisme

RNI

- generalités
- RNI Nord
- Insertion

εργα· chômage

- εργα

- chômage

Administration

- généralités
- Fonction juridique
- département
- conseil général du Nord
- Budget

Immigration

generalità

logement et politique
de la ville

- logement
- politique de la ville
- gens du voyage

Sciences humaines

- généralités
- sociologie
- psychologie / psychanalyse
- philosophie
- ressources humaines
- communication

protection sociale

- généralités
 - action sociale
 - formes action sociale et
paternalisme ~~paternalisme~~
 - établissements
 - aide sociale
 - sécurité sociale
-

ANNEXE IV

CENTRE REGIONAL DOCUMENTATION **TIERS-MONDE**

Adresse :

23 rue Gosselet

Lille

Tél : 03-20-52-12-01 ou 03-20-85-22-02

Fax : 03-20-86-15-56

Horaires d'ouverture :

14h – 18h du Mardi au Vendredi

10h – 12h le Samedi

Consultation gratuite

Carte d'emprunteur : 50F (30Ftarif réduit)

Caution de 300F

Contacts : Philippe Roelandt, documentaliste bénévole

Structure :

Documentation consacrée aux enjeux et à la solidarité dans le Tiers-monde ; livres, revues, dossiers de presse, vidéos, diapos, expositions disponibles pour la consultation et le prêt + interrogeables sur une banque de données informatisée et gérée par le logiciel ISIS 3.07 WINISIS. Utilisation d'ACCESS pour l'archivage des revues, car possibilité de créer des liens.

Observations :

Importantes sources d'informations, utiles pour les recherches concernant la situation géographiques (puzzles magnétiques des continents), économiques et sociales des pays du Tiers-Monde. Les états sont classés selon leur continent d'appartenance.

Toute la documentation est consultable sur informatique. Les recherches peuvent notamment être facilitées par l'utilisation de mots-clés.

Remarques :

Le CRDTM s'inscrit dans un collectif de 12 associations :

• Artisans Du Monde

42, rue Esquermoise, 59800 Lille

Tél : 03 20 06 03 12

• Arts et Médias d'Afrique

9/2 Petite rue de l'Alma Jacquet, 59800 Lille

Tél : 03 20 06 21 59

• Cimade

68, rue du Marché, 59000 Lille

tél : 03 20 54 35 14

• **Comité Catholique contre la faim et pour le développement**

39, rue de la Monnaie , 59042 Lille cedex

tél : 03 20 51 96 48

• **D'un monde à l'autre**

Roubaix

Déménagement prochain

• **Environnement et Développement Alternatif**

23, rue Gosselet Lille

tél : 03 20 52 12 02

• **Frère des Hommes**

23, rue Gosselet

03 20 53 83 85

• **Ligue des Droits de l'Homme**

23, rue Gosselet

tél : 03 20 52 12 02

• **Partenariat Lille Saint Louis du Sénégal**

1, place Georges Lyon, 59000 Lille

tél : 03 20 53 76 76

• **Peuples Solidaires**

8, rue Paul Eluard, 59710 Avelin

tél : 03 20 64 96 56

• **Service Echange Coopération**

205, boulevard de la Liberté, 59000 Lille

tél : 03 20 54 39 79

• **Survie-Nord**

132 rue de Londres, 59420 Mouvaux

tél : 03 20 36 15 30

De plus, le CRDTM s'intègre à RITIMO, le réseau d'information Tiers-Monde. RITIMO est membre du CRID (Centre de recherche et d'information pour le développement) regroupant environ 40 ONG françaises pour le développement durable et l'éducation au développement

14, passage Dubail 75010 Paris

tél : 01 44 72 07 71

Fax : 01 44 72 06 84

Ritimo est relais de campagnes d'opinion AGIR ICI (Solidarité nationale)

14, passage Dubail Paris

tél : 01 40 35 07 00

Fax : 01 40 35 06 20

E-mail : ritimo@globenet.gn.apc.org

CONSEIL REGIONAL DU NORD-PAS-DE- CALAIS

Adresse :

Service information
1, place Rihour Lille
tél : 03 28 82 82 82

Contact : Mme Boyard, directrice de l'accueil information et documentation.

Structure :

Dispose d'un fonds documentaire similaire à celui du Conseil général, qui est, de plus, orienté vers le tourisme et l'environnement régional.

Remarques :

L'accès aux documents est réservé au personnel. Seules quelques brochures informatives sont à la disposition du public.

CONSEIL GENERAL DU NORD-PAS-DE-CALAIS

Adresse :

Hotel du département
51, rue Gustave Delory
tél : 03 20 63 59 59

www.cg59.fr

Direction générale de l'action sociale
Direction du budget et de la gestion
Service documentaire 4^e étage porte 479

Horaires :

du Lundi au Vendredi de 8h à 18h

Contacts : Elisabeth Besnard

Laurence Gaulois

Structure :

Documentation regroupant de nombreux sujets

- Logement et politique de la ville
- Travail social
- Justice
- Santé
- Protection sociale
- Protection de l'enfance
- Jeunesse
- Personnes âgées
- Personnes handicapées
- Immigration
- Pauvreté, exclusion
- RMI
- Emploi, chômage
- Statistiques (divers, économie sociale et familiale)

Remarques :

Centre de documentation très plus complet, regroupant des ouvrages, périodiques, annuaires spécialisés, guides, rapports d'enquête, synthèses de travaux, compte-rendu de journée-action cassettes vidéo consultables sur place.

Documentation consultable uniquement sur place.

Possibilité de photocopies (pas plus de 10) gratuites.

Pas de consultation possible de CD ROM ou bases de données.

Est doté d'une cellule documentaire très riche sur les personnes handicapées et leurs droits.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET **ETUDES ECONOMIQUES**

Adresse :

Service étude et diffusion
Information tout public
Informations statistiques rapides
indice chiffre
130 avenue Kennedy
59000 Lille
tél : 03 20 62 86 33

Structure :

Etudes statistiques consultables sur place ou possibilité de faire des photocopies (1F la photocopie). Egalement vente d'ouvrages. Aucun document gratuit.

Remarque :

A consulter si besoin de statistiques pour une étude sur un sujet précis.

D'UN MONDE A L'AUTRE
MAISON DE L'INTEGRATION
ROUBAIX

Adresse :

20 rue Claude Lorain
59100 Roubaix
Tél : 03 20 66 01 02

Horaires : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h

Contact :

Morgane Petit, responsable du centre documentaire

Structure :

Centre de documentation spécialisé dans le domaine de l'intégration des personnes issues de l'immigration ou marginalisées.

Plus de 700 références ouvrages, revues périodiques, cassettes audio et vidéos sont à consulter sur place ou à emprunter dans différents domaines :

- Sociologie, sciences humaines et sociales
- Histoire de l'immigration
- Intégration, lien social, exclusion
- Racisme, anti-racisme
- Structure familiale
- Femmes et immigration
- Nationalité, citoyenneté, droit de l'entrée et du séjour des étrangers
- Migrants et santé
- Religion
- Villes, banlieues, politiques urbaines et sociales
- Action sociale et travail social
- Education, scolarité
- Formation et insertion professionnelle
- pays d'origine

Remarques : documents consultables sur place, mais possibilité pour le Secours populaire d'emprunter de la documentation (voir avec la responsable du service de documentation).

CENTRE REGIONAL DE DOCUMENTATION **PEDAGOGIQUE**

Adresse : 3, rue Jean Bart
59018 Lille cedex
tél : 03 20 12 40 72
fax : 03 20 30 07 22

Contact : Annie Frarin, documentaliste.

Structure : Documentation axée sur l'outil pédagogique, donc peu intéressant pour le Secours populaire, sauf documents pour le projet de formation sur les publics en difficulté. Consultable sur place, ou par prêt.

Remarque : possibilité de consulter des catalogues ou répertoires informatisés, répertoriant les bibliographies d'ouvrages ou de périodique, Myriade, Electre, et Papyrus qui est un guide bibliographique imprimé.

ANNEXE V

DOCUMENTATION EXCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

◆ *Journal Officiel de la République Française*

Lois et Décrets

31 Juillet 1998 n°175

ISSN : 0373 0425

Loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions

Textes généraux

Ministère de l'emploi et de la solidarité

Ministère de la Justice

Ministère de l'Education Nationale de la recherche et de la Technologie

Ministère des affaires étrangères

◆ *Texte de l'intervention de Georges Hage, président de la Commission Spéciale relative à la loi contre les exclusions, Député du Nord*

Projet de loi de lutte contre les exclusions et le rôle des élus locaux

Assemblée Nationale

◆ Rapport d'information de l'Assemblée Nationale

n°1062, Juillet 1998

Déposé par la mission d'information commune sur la prévention et la lutte contre les exclusions

Présenté par Jean Le Garrec, Alain Cacheux et Véronique Neirtz, députés

Contre l'exclusion : une loi, 43 mesures concrètes

ISSN : 1240 831X

◆ Dictionnaire permanent Action Sociale

Bulletin 108, Août 1998

Lutte contre les exclusions

Loi d'orientation n°98 657 du 29 Juillet 1998

Editions Législatives

Emploi

Minimum sociaux et moyens d'existence

Surendettement

Accès aux soins et protection de la santé

Education, culture et sports

Citoyenneté et accès au droit

Institutions sociales et médico-sociales

Dom-Tom

Logement

◆ *La loi Exclusion et ses implications pour le département*

Conseil Général Département du Nord, Mars 1999

Direction générale de l'action sociale

Direction Budget Gestion

Documentation

Synthèse de la loi Exclusion du 29 Juillet 1998, ainsi que les décrets et circulaires d'application

◆ ***La lutte contre les exclusions***

[http : //www.travail.gouv.fr](http://www.travail.gouv.fr)

Affirmer et traduire dans la réalité l'accès à l'emploi

Martine Aubry, discours à l'Assemblée Nationale, 5 Mai 1998

Agir plus résolument pour le droit au logement

L. Besson, discours devant le Sénat, 9 Juin 1998

Garantir l'accès aux soins pour tous

Article 67 de la loi du 29 Juillet 1998

Prévenir l'exclusion par le maintien dans le logement

◆ ***Le développement des services de proximité 1997***

Plaquette réalisée à partir du rapport de Guy Hascoët, vice-président du Conseil Régional chargé de l'Action Economique, de l'Emploi et de la Solidarité.

ANNEXE VI

DOCUMENTATION EMPLOI-INSERTION

BIBLIOGRAPHIE

◆ *L'entrée dans la vie active des Jeunes du Nord-Pas de Calais*

Enquête réalisée en février 1997 par le rectorat de Lille pour établir un rapport sur l'insertion professionnelle des jeunes à la fin de leurs études

Document piloté par l'Académie de Lille, le centre d'études et de recherches sur les qualifications, et l'observatoire régional des formations, des qualifications et des emplois Nord Pas de Calais

Publication Février 1998

◆ *Le Journal des Assises*

Assises régionales pour l'emploi et le travail

Octobre 1997, n°13

Bilan des chômeurs actifs, région Nord-Pas de Calais

Conseil Régional

◆ *Bilan Formation-Emploi 1997*

Document réalisé pour le Conseil Régional dans le cadre des travaux de suivi du schéma prévisionnel des formations . Il vise à récapituler un certain nombre d'informations statistiques produites par les partenaires de l'OREF sur les évolutions de la région Nord-Pas de Calais en matière de démographie, d'emploi, de marché du travail et de formation.

◆ *Dispositif régional*

Emploi- Environnement 1996

Région Nord-Pas de Calais

Conseil Régional

Bilan de la première année du projet politique « Emploi-Environnement », c'est à dire sur les activités liées à l'environnement et les emplois qu'elles génèrent.

◆ *Le soutien au développement de nouvelles activités et de nouveaux services pour l'emploi des jeunes*

Région Nord-Pas de Calais

Conseil Régional

Décembre 1997

◆ *Les formations par domaines professionnels, éléments de bilan 1998*

Publication 1999

Visé à caractériser les principales évolutions quantitatives ayant affecté le système régional de formation professionnelle. Sont recensés les effectifs en formation, leur répartition par filières, par niveau de formation et par bassin.

STRUCTURES et CONTACTS

◆ **ADEC** (Association de défense et d'entraide des chômeurs)

22 ? rue de l'abbé Cousin

59493 Villeneuve D'Ascq

☎ 03 20 84 08 25

Responsable : Thérèse Vermuse

◆ **AC ! Région**

104, rue Jeanne D'Arc

59000 Lille

☎ 03 20 88 36 20

Responsable : Jacques Desideri

ANNEXE VII



Livre

| | | | |
|-------------------|------------------|-----------------------|-------------------|
| Auteur | EDUSOFT | Catégorie | Oeuvres complètes |
| Titre | PRINT MASTER | Domaine | Informatique |
| Sous-titre | INDEX DES IMAGES | Archive n° | 0 |
| Date d'écriture | 10/09/99 | | |
| Editeur | FLAMARION | | |
| Édité à | | | |
| Année de parution | 1996 | Edition n° | |
| Reliure | Cartonnage | Prix | 0,00 |
| État | Neuf | Date de l'acquisition | 10/09/99 |
| Prêté à | DUPOND | Dédicace par | |

| | Titre | Auteur | Domaine | Date d'écriture | Edition n° | Année de parution | Date de l'acquisition | Prix | Etat |
|---|--------------|---------|--------------|-----------------|------------|-------------------|-----------------------|------|------|
| 1 | PRINT MASTER | EDUSOFT | Informatique | 10/09/99 | | 1996 | 10/09/99 | 0,00 | Neuf |

ANNEXE VIII

NOM du centre :

Statut juridique :

Organisme administrateur :

Responsable de structure :

Correspondant du collectif :

Adresse :

Téléphone :

Fac :

e-mail :

site WEB :

Projets et missions :

Réseau(x) :

Partenaire(s) :

Services offerts par la structure

| | |
|--|--|
| Public | 🕒 Horaires |
| Formation <input type="checkbox"/> | Documentation <input type="checkbox"/> |
| Mise à disposition de personne-ressource (Assistance technique) <input type="checkbox"/> | 📖 Publications : |
| Animation <input type="checkbox"/> | |
| Ingénierie <input type="checkbox"/> | |
| Autres (préciser) | |
| Services gratuits ou payants- | |
| Secteur géographique couvert : | |

Centre de documentation

| | |
|---|--|
| Public | 🕒 Horaires Fermeture annuelle : |
| Effectif du service : Personne à contacter : Fonctions : | Domaines couverts : |
| Catalogue informatisé : oui – non Nom du logiciel : | Multimédia (cd Rom,...) <input type="checkbox"/> Internet (Réseau RTC) à disposition du public oui - non <input type="checkbox"/> Minitel <input type="checkbox"/> |
| Prêt : (condition, durée, coût, accès) : | Support de la documentation : |
| Volume du fonds documentaire : | Nombre d'abonnements : |
| Productions du centre de documentation | Réseau documentaire ou partenariat : |

| | | | | | |
|--------------|----------------|------------------------------------|-------------------------|-------------------------------------|--------------------------|
| 90320938717 | 0320931330 | ARCHIVES DU NORD | Monsieur LANNETTE | 22, rue Saint Bernard | 59000 LILLE |
| 350320653800 | 0320653801 | ARCHIVES MONDE DU TRAVAI | ROELLY Aude, DILLYS Cla | 78, Boulevard Gal Leclerc | 59100 ROUBAIX |
| 20320907329 | 0320907340 | C2RP | BARRE Véronique | 50, rue Gustave DELORY | 59800 LILLE |
| 340320124080 | 0320300722 | CANAL RESSOURCES EDUCATI | FILIPU Antoine | CRDP 3, rue Jean Bart | 59000 LILLE |
| 140320124071 | 0320300722 | CDDP | FRARIN Annie | 3, rue Jean BART | 59000 LILLE |
| 21 | | CDDP | CAMIER Rita | 3, rue Jean Bart | 59000 LILLE |
| 18 | | CDDP | TRIFFAUX Odile | 3, rue Jean Bart BP199 | 59018 LILLE CEDEX |
| 16 | | Centre Lecture Publique | FAUQUEMBERGUE Isabell | 28, rue du beau chêne | 7700 MOUSCRON-Belgique |
| 60320654300 | 0320655026 | CIC | BECUWE Danièle | 78 C, Bd du Gal LECLERC | 59100 ROUBAIX |
| 290320813636 | 0320813600 | CITE | Madame CRESTI | 1, rue Flemming | 59100 ROUBAIX |
| 40328828900 | | CRC | MASSELOT Jean-François | 47, rue Barthélemy Delespaul | 59000 LILLE |
| 25 | | CRDP | HERMAN Rose Marie | 3, rue Jean Bart | 59018 LILLE CEDEX |
| 300320538014 | 0320861556 | CRDTM | DANIELCZAK Frédéric | 23, rue Gosselet | 59000 LILLE |
| 310320170307 | 0320170317 | CREAI | Madame LECLUSELLE | 54, boulevard Montebello | 59000 LILLE |
| 130320154937 | | CREDEL-Université Valencienn | GOSSET Jean-Claude | Les Tertiales BP 311 | 59304 VALENCIENNES Cédex |
| 260320128730 | 0320128731 | CRIJ | LOMBARD Violaine | 2, rue Nicolas LEBLANC | 59000 LILLE |
| 320320170450 | 0320170451 | CRRAV | Monsieur le Directeur | 25, rue Bigo Danel | 59000 LILLE |
| 380320581111 | | CUEEP-cellule documentation | RICHARDO Bruno | 9, rue Angellier | 59046 LILLE CEDEX |
| 120320660402 | 02 28 33 83 34 | D'UN MONDE A L'AUTRE | PETIT Morgane | 30 bis, rue de la Lorraine | 59100 ROUBAIX |
| 70320068758 | 0320740720 | DRAC-centre doc général | MOUSSARIE Nicole | 1, rue du Lombard | 59000 LILLE |
| 100320144274 | 0320144200 | DRDJS | WINCKEL Marie-Pierre | 35, rue Boucher de Perthes | 59000 LILLE |
| 80320193619 | 0320193620 | FORUM DES SCIENCES | COCU Delphine | 1, place de l'Hôtel de Ville | 59650 VILLENEUVE ASCQ |
| 110320562214 | 0320562249 | IMAGENCE | BEAUREPAIRE Marc | 65 bis, rue Voltaire | 59370 MONS EN BAROEUL |
| 27 | | IREV-DCSS Conseil Régional | LE SAMEDY Ghislaine | Hôtel de région 7, square Morriison | 59000 LILLE |
| 370328827336 | | IRISI | BISIAUX Georges | 45 D, rue de Tournai | 59000 LILLE |
| 330320105400 | 0320105454 | IUFM Centre de documentation | Madame PARENT | 58, rue de Londres | 59000 LILLE |
| 5 | | IUFM Nord pas de Calais | LEBLOND Corinne | 2 bis, rue Parmentier | 59000 LILLE |
| 390320020202 | 0320805821 | Maison de l'Education Lille-Métrop | CARTON Christine | 133, rue du Pile | 59650 VILLENEUVE ASCQ |
| 36 | | MEDIATHEQUE | Monsieur ZANETTI | 26, rue Farnelart | 59100 ROUBAIX |
| 400002 | 00027331811 | MEDIATHEQUE | SCHILLEBEECKX Yves | Place de l'Amitié, 6 | 59200 TOURCOING |
| 240321767644 | 0321762625 | MEDIATHEQUE La Boussole | CATHELAIN Gladys | Place de la Perche | 1160 BRUXELLES Belgique |
| 20 | | MEDIATHEQUE La Boussole | DELACHE Marie-Cécile | Place de la Perche | 62840 MONTIGNY EN GOHELL |
| 19 | | MEDIATHEQUE ROUBAIX | DECOURTRAY Michèle | 4, rue Pierre Motte | 62840 MONTIGNY EN GOHELL |
| 30320521202 | 0320861556 | MNE | DUPONT Dominique | 23, rue Gosselet | 59100 ROUBAIX |
| 220320154900 | 0320555917 | MRPS | POUPARD Véronique | 3, rue Faidherbe | 59000 LILLE |
| 23 | | MRPS | WEINMANN Eve Marie | 3, rue Faidherbe | 59046 LILLE CEDEX |
| 10320154900 | 0320555917 | MRPS | THIRIEZ Régine | 3, rue Faidherbe | 59046 LILLE CEDEX |
| 150320158161 | | ONISEP | COUBEL Eliane | 2 bis, place de la République | 59012 LILLE CEDEX |
| 17 | | ONISEP | REMMERY Carinne | 2 bis, place république | 59012 LILLE CEDEX |
| 280320939701 | | RESEDA | DECROIX Olivier | Ecole Litfré, Place Arbonnoise | 59000 LILLE |

ANNEXE IX

2000
le dire pour agir...



pourquoi ?

Conçu pour témoigner, dénoncer, construire, le cahier que vous tenez entre les mains peut être un espace privilégié d'expressions, de réactions et de rencontres.

Aujourd'hui*, à quelques mois de l'an 2000 et au moment où, dans notre pays, une loi contre l'exclusion voit le jour, le Secours populaire français souhaite que les festivités du changement de millénaire n'occulent pas les failles de nos sociétés qui continuent à enfoncer les plus fragiles dans l'échec, le désespoir, le repli sur soi.

À partir de cet été 1998 et durant un an, c'est par milliers que ces cahiers vont circuler, dans les permanences d'accueil du Secours populaire, mais aussi dans les quartiers, les associations, les écoles, les relais les plus divers...

Les animateurs et bénévoles du Secours populaire s'efforceront de donner vie à ces témoignages pour, avec chacun d'entre vous, trouver l'ébauche de solutions, développer le dialogue citoyen et inventer de nouvelles formes de solidarité.

Vos témoignages, vos prises de parole, seront ensuite rassemblés sous forme de livres, pièces de théâtre, expositions, vidéos... préludes à d'autres échos, d'autres regards, d'autres actions.

amis...
quotidien...
enfants...
c'est ma vie...
santé...
loisirs...
famille...
travail...
logement...

études...



ça me manque...

un projet...

quelque chose.

ça me rend heureux...

un souvenir...

ça me rend triste...

ça me met en colère

une nouvelle... quelque chose...
quelqu'un...
un comportement...

je me demande dans n
pourquoi... dans ma ville...
dans ma famille...

j'espère que... demain...

ça, je n'en veux plus

e veux agir...